

Saint-Brieuc, le 24 mars 2021

à M. le Directeur académique des services  
de l'Education nationale des Côtes-d'Armor  
8 bis rue des Champs de Pies - B.P. 2369  
22023 St Brieuc Cedex

**Objet** : Situation de crise du remplacement et nécessité d'affecter les remplaçants au remplacement des collègues absents, demande de suspension immédiate des formations en « constellation »

Monsieur le Directeur académique,

Nous sommes saisis par des écoles dans lesquelles, en raison notamment de l'accélération de la circulation du virus et de ses variants, des enseignants sont absents et non remplacés.

Lors du premier jour de non remplacement et souvent les jours suivants alors que l'accueil n'est plus une obligation puisque l'absence n'a plus de caractère imprévisible, les élèves sont répartis dans les autres classes de l'école. Pourtant le protocole sanitaire précise qu'en raison d'une situation sanitaire évolutive due notamment à la circulation des différentes variantes, il est très fortement recommandé de limiter le brassage des élèves.

Alors que les remplaçants manquent partout, les contrats des collègues recrutés pour remplacer les personnels à risques mais dont la date butoir correspondait aux vacances de février, ont-ils été tous prolongés ? Toute diminution de personnels est inacceptable, alors même que d'ores et déjà, les autorisations spéciales d'absence pour les personnels vulnérables sont reconduites jusqu'au 31 mai. Le SNUDI-FO réaffirme haut et fort l'impérieuse nécessité d'un plan de recrutement massif et immédiat de personnels.

Nous avons même été saisi d'une situation inédite : un membre de réseau d'aide s'est vu demander de faire classe dans l'école de Paimpol... Qui peut accepter une telle situation ? Vous avez également décidé de repousser la CAPD avancement accéléré du jeudi 18 mars au mercredi 7 avril, faute de remplaçant pour les élus du personnel.

D'ailleurs, l'épidémie s'accélère dans notre académie : les communiqués de l'ARS Bretagne montrent sur les lundi 15, mercredi 17 et lundi 22 mars, que le nombre de classes fermées est passé de 35 à 49 puis à 92, concernant respectivement 26, 36 et 62 établissements. Notre département n'échappe pas à cette augmentation.

Vous connaissez, Monsieur le Directeur académique, notre position de principe contre le dispositif des formations en "constellations" qui sont totalement contraires au libre choix de la formation selon les besoins des collègues, qui correspondent au final à de l'auto-formation et à

du formatage. Saisis par des collègues, nous exigeons que soit respecté leur droit à ne pas recevoir de collègues dans leurs classes, et à ne pas se rendre dans les classes de leurs pairs.

Au-delà de cette position de principe contre les formations en “constellations”, nous demandons que ces formations en “constellations” soient suspendues. Les collègues ne peuvent comprendre et accepter que des écoles se retrouvent sans remplaçant alors que, dans le même temps, des TR continuent à être utilisés pour que des collègues s’observent les uns les autres, ou suivent une formation devant leur ordinateur.

Monsieur le Directeur académique,  
les parents qui ne peuvent plus scolariser leurs enfants et à qui vous proposez la continuité pédagogique alors qu’ils ne sont pas en éviction,  
les enseignants qui, au mépris de toutes les recommandations sanitaires, sont contraints d’accueillir 35 voire 40 élèves dans leur salle de classe et ne peuvent dans les faits plus enseigner,  
les directions d’écoles qui saisissent chaque jour les IEN de situations plus invraisemblables les unes que les autres...  
personne ne peut comprendre et accepter que perdre une situation où tous les remplaçants ne sont pas utilisés pour remplacer les enseignants absents.

Tous, y compris les collègues qui étaient volontaires pour participer aux constellations, sont révoltés par le fait que ces observations en classe soient maintenues avec force moyens alors que de nombreuses écoles explosent littéralement faute de remplaçants.

Nous nous adressons à vous pour vous demander de suspendre immédiatement toutes les observations en classe programmées dans le cadre des « formations dites en constellations » et que tous les remplaçants soient enfin réquisitionnés pour assurer le remplacement des maîtres absents.

Certains de l’attention que vous porterez à ce courrier, soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de toute notre vigilance et de notre détermination à défendre les droits des enseignants qui sont inséparables du droit à l’instruction de nos élèves.

Pour le SNUDI-FO des Côtes-d’Armor,  
Le Secrétaire départemental,

Stéphane MOTTIER

